

Date de convocation : 23 janvier 2020

A.R. Télétransmission
Scrs Préfecturæ
069 200 040 590 00016

Date d'affichage : 5 février 2020

5 février 2020

Nombre de conseillers en exercice : 56

OBJET : FINANCES : Budget Primitif 2020 : Budget annexe économie

L'an DEUX MILLE VINGT, le TRENTE JANVIER

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur FAURITE**

PRESENTS : ALLAIN MONNIER Ghyslaine, AURION Rémy, BAUDU-LAMARQUE Stylitt, BEROUJON Angèle, BERTHOUX Béatrice, BLANC Muriel, BRAILLON Jean-Claude, BRAYER Daniel, BURLOT Pierre-Yves, CHEVALIER Armelle, de LONGEVIALLE Ghislain, DECEUR Patrice, DUMONTET Jean-Pierre, DUTHEL Gilles, ECHALLIER Christiane, FAURITE Daniel, FOURNET Jacqueline, GAIDON Alain, GAUTHIER Andrée, GLANDIER Martine, GROS Yves, GUIDOUM Kamel, HYVERNAT Agnès, JACQUEMET Marie-Camille, LAFORET Edith, LEBAIL Danielle, LIEVRE Maurice, LONCHANBON Valérie, LONGEFAY Fabrice, LONGEFAY Marie-Claude, LUTZ Sophie, MOULIN Didier, PARLIER Frédérique, PHILIBERT Raymond, PORTIER Alexandre, PRIVAT Sylvie, RAVIER Thomas, REBAUD Catherine, REGODIAT Christian, REVERCHON Jean-Pierre, REYNAUD Pascale, ROCHE Petrus, ROMANET CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, SEIVE Capucine, SOULIER Christine, THIEN Michel

ABSENTS EXCUSES : BARRY Didier (pouvoir à Pascale REYNAUD), CHARRIN Olivier, GREVOZ Georges (pouvoir à Pierre-Yves BURLOT), LIEVRE Daniel, MANDON Olivier (pouvoir à Gilles DUTHEL), MEAUDRE Janine (pouvoir à Michel ROMANET CHANCRIN), ORIOL Florian, PERRIN Nicole (pouvoir à Yves GROS), PERRUT Bernard (pouvoir à Daniel FAURITE)

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Mme REBAUD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur DUTHEL expose que ce budget retrace les flux financiers liés à la gestion des pépinières et la fin de l'aménagement de la ZI Nord.

Il s'élève globalement à 2 474 300 €, dont 1 023 000 € en section de fonctionnement et 1 451 050 € en section d'investissement.

1. Section de fonctionnement : 1 023 250 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2019	BP 2020	Variation par rapport au BP 2019 en euros	Variation par rapport au BP 2019 en %
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	123 000,00	118 000,00	-5 000	-4,1%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	300 000,00	300 000,00	0	0,0%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	381 000,00	425 000,00	44 000	11,5%
Total Recettes réelles de fonctionnement	804 000,00	843 000,00	39 000,00	4,9%

042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	147 500,00	180 250,00		
Total Recettes de Fonctionnement	951 500,00	1 023 250,00		

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	BP 2019	BP 2020	Variation par rapport au BP 2019 en euros	Variation par rapport au BP 2019 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	353 500,00	357 000,00	3 500	1,0%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	134 000,00	103 800,00	-30 200	-22,5%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	24 000,00	20 000,00	-4 000	-16,7%
66 CHARGES FINANCIERES	20 000,00	15 400,00	-4 600	-23,0%
Total Dépenses réelles de fonctionnement	531 500,00	496 200,00	-35 300,00	-6,6%

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	20 000,00	13 050,00		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	400 000,00	514 000,00		
Total Dépenses de Fonctionnement	951 500,00	1 023 250,00		

1.1 Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement : 843 000 €. Elles progressent de 4,9 % par rapport au BP 2019.

Elles se composent :

- Des loyers et charges perçus (chapitres 70 et 75) : 543 000 € (+8 % par rapport au BP 2019). Les recettes progressent suite à l'ouverture de surfaces nouvelles après la réhabilitation de l'ancien siège d'Ontex (pôle numérique Ecité).
- De la subvention d'équilibre versée par le budget principal : 300 000 €. Le montant de la subvention d'équilibre est identique à celui de 2019.

Les opérations d'ordre de fonctionnement : 180 250 €

Les opérations d'ordre de fonctionnement correspondent aux amortissements de subventions d'investissement reçues (180 250 €) et trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement. Elles progressent avec la réception des subventions accordées par la Région et l'Etat pour la réalisation du pôle numérique.

1.2 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement : 496 000 €, diminuent de 6,6% par rapport au BP 2019, sous l'effet de l'évolution de la masse salariale affectée au service. Elles comprennent :

- Les charges à caractère général : 357 500 €, qui permettent le fonctionnement et l'entretien courant des bâtiments (électricité, entretien, taxes foncières, etc.). Elles progressent de 1% par rapport au budget primitif précédent.
- Les charges de personnel : 103 800 € diminuent de 22,5% par rapport au BP 2019 (suite départ à la retraite)
- Les autres charges de gestion courante : 15 400 € correspondant à des provisions pour pertes sur créances irrécouvrables. Elles sont orientées à la baisse, suite au traitement de non valeurs anciennes réalisé en 2019.
- Les charges financières : 15 000 €.

Les dépenses d'ordre de fonctionnement : 527 050 €

Les dépenses d'ordre de fonctionnement comprennent le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (13 050 €) ainsi que la dotation aux amortissements (514 000 €). Elles trouvent ainsi leur exacte correspondance en recettes d'ordre d'investissement. Les dotations aux amortissements progressent avec l'achèvement du pôle numérique, qu'il convient d'amortir.

1.3 Épargne de l'exercice

L'épargne prévisionnelle de l'exercice (recettes réelles moins dépenses réelles de fonctionnement) s'élève à 346 800 €, contre 272 500 € en 2019, soit une augmentation par rapport au BP 2019, sous l'effet de l'évolution des dépenses et recettes ci-dessus précisées.

	BP 2019	BP 2020
Recettes réelles de fonctionnement	804 000	843 000
Dépenses Réelles de fonctionnement	531 500	496 200
Épargne brute	272 500	346 800

2. Section d'investissement 1 451 050 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	BP 2019	BP 2020
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 015 115,00	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	120 000,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	47 773,43	499 500,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	319 500,00	319 500,00
Total Recettes réelles d'investissement de l'exercice	1 502 388,43	819 000,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	20 000,00	13 050,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	400 000,00	514 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		105 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	70 461,93	
Total Recettes d'Investissement	1 992 850,36	1 451 050,00

Dépenses d'investissement :

Investissement

Chapitre	BP 2019	BP 2020
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 020 000,00	179 000,00
OPERATIONS	501 000,00	986 800,00
Total Dépenses réelles d'investissement de l'exercice	1 521 000,00	1 165 800,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	147 500,00	180 250,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		105 000,00
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	209 700,01	
RAR 2018	263 923,13	
Total Dépenses d'Investissement	2 142 123,14	1 451 050,00

2.1 Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement de l'exercice s'élèvent à 819 000 €. Elles comprennent :

- Des créances sur établissements publics : 319 500 € : ce versement de l'EPORA, attendu en 2019 et décalé en 2020, soldera le bilan de l'aménagement de la ZI nord.
- 14 000 € de crédits ouverts au titre des cautionnements perçus auprès des locataires de la pépinière (compte 165), avec des reversements de même montant prévus en dépenses (pour le remboursement de cautionnement suite à des départs).
- Un emprunt nouveau : 485 000 € nécessaire à l'équilibre du budget 2020.

Les recettes d'ordre d'investissement : 485 000 €

Les recettes d'ordre d'investissement comprennent le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (13 000 €) ainsi que la dotation aux amortissements (514 000 €) et des crédits ouverts pour le traitement des opérations patrimoniales (105 000 €).

2.2 Dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1 165 800 €. Elles comprennent :

- Les crédits ouverts pour le remboursement des cautions (14 000 €)
- Le remboursement du capital de la dette : 165 000 € (en baisse après le remboursement de l'emprunt relai de court terme souscrit en 2018 pour 855 000 € pour le portage foncier sur la ZI Nord (acquisition d'un terrain auprès de l'EPORA, suivi de la revente à une entreprise)
- Les dépenses relatives aux opérations d'équipement : 986 800 €

Opérations	BP 2019	BP 2020
105 CREACITE	40 000,00	20 000,00
107 GMS	120 000,00	446 200,00
110 E CITE	10 000,00	10 000,00
111 ZI NORD	291 000,00	425 600,00
112 CHAMPS DE LA BORNE	20 000,00	0,00
113 MDEF	5 000,00	70 000,00
2516001 SIGNALIQUÉ ECONOMIQUE	15 000,00	15 000,00
Total Dépenses	501 000,00	986 800,00

L'investissement proposé comprend :

- La réinscription au budget d'investissement qui n'ont pu être engagés en 2019, et en particulier l'extension et aménagement du parking du pôle numérique et la finalisation des stores (433 000 €) et l'étude de programmation pour l'aménagement des Grands Moulins Seigle (120 000 €) pour laquelle une consultation est en cours.
- Les autres investissements proposés, soit :
- l'entretien du patrimoine, qui appelle des travaux relativement conséquents (système incendie à la MDEF, remplacement d'une porte palière et création d'un local poubelle)
- la poursuite de la mise en conformité du site des grands Moulins : 326 200 €, dont la démolition d'un silo et de la cheminée de la Confiturerie

Les dépenses d'ordre d'investissement : 285 200 €

Les opérations d'ordre d'investissement correspondent aux amortissements de subventions d'investissement reçues (182 250 €) et aux crédits ouverts pour le traitement des opérations patrimoniales (105 000 €).

3. Synthèse et Besoin de financement de l'exercice

L'investissement prévu sur le budget affaires économiques reste soutenu.

En l'absence de produits de cessions (achèvement de la ZI Nord), le besoin de financement de l'investissement progresse et s'établit à 832 300 €.

Aussi, l'équilibre du budget appelle cette année un emprunt nouveau de 485 000 €.

		BP 2019	BP 2020
A	Dépenses Reelles d'investissement	1 521 000	1 165 800
B	Recettes réelles d'investissement hors emprunt	1 469 615	333 500
C = A - B	besoin de financement de la section d'investissement	-51 385	-832 300
D	Recettes réelles de fonctionnement	804 000	843 000
E	Dépenses Réelles de fonctionnement	531 500	496 200
F = D - E	Epargne brute de l'exercice	272 500	346 800
G = F - C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	221 115	-485 500
H	Résultats cumulés passés (après couverture des reports)	-253 888,43	
I	Besoin de financement (emprunt)	-32 773	-485 500

Vu :

- L'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Le procès-verbal du conseil communautaire du 19 décembre 2019 sur le rapport d'orientations budgétaires.
- Les avis de la commission des finances et du bureau.
- Le rapport ci-dessous.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'approuver le budget primitif annexe économie 2020.

Daniel FAURIE
Président

